



LES AFFILIATIONS
ÉDITION PROFESSIONNELLE
INTÉGRANT LES COMMISSIONS



ÉTAPE 1

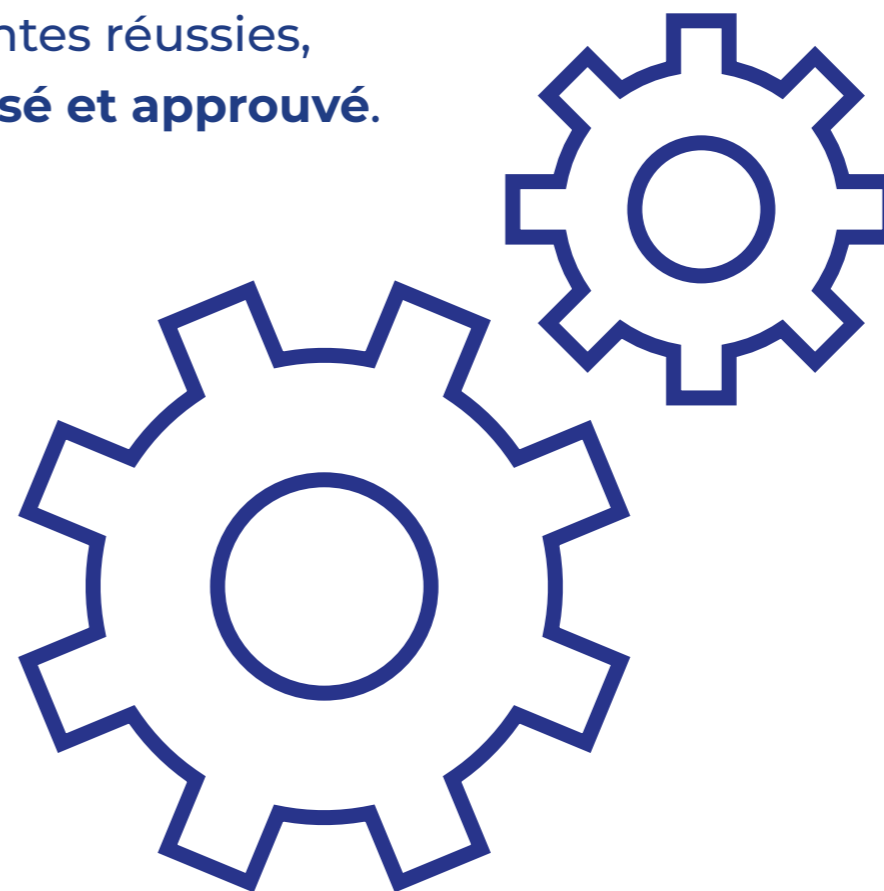
Groupe Verlaine,
une entreprise solide
à la croissance fulgurante



Notre parcours

C'est en janvier 2021 que GROUPE VERLAINE a pris une nouvelle dimension. Hervé et David Naccache, les dirigeants, ont vu un potentiel de développement extraordinaire dans les secteurs de **l'isolation thermique par l'extérieur, du photovoltaïque et de la pompe à chaleur.**

Ils ont appliqué les méthodes de leurs expériences précédentes réussies, basées sur **un modèle économique simple, efficace, sécurisé et approuvé.**



Notre communication

Pour promouvoir notre marque, nous avons orienté notre communication vers les médias historiques, fiables et de grande efficacité, tels que la télévision, la presse écrite et la radio. En 2022, nous avons investi plus de **9 millions d'euros** afin de promouvoir notre marque à travers ces différents diffuseurs.



Nous sommes le plus gros annonceur dans le domaine de la rénovation de l'habitat en 2022.

Cette stratégie nous a permis de réaliser une évolution de **+ de 600 %** sur notre chiffre d'affaires entre 2021 et 2022.



Les chiffres

La combinaison d'une communication réussie et d'une équipe commerciale stratégique et expérimentée nous a permis de réaliser **3,7 millions d'euros** de chiffre d'affaires dès la première année.

Cette année 2022, le groupe a connu une **évolution spectaculaire de 600%** en proposant depuis juin 2022 les panneaux photovoltaïques.



ÉTAPE 2

Devenez notre partenaire avec
le contrat d'affiliation **GROUPE VERLAINE**



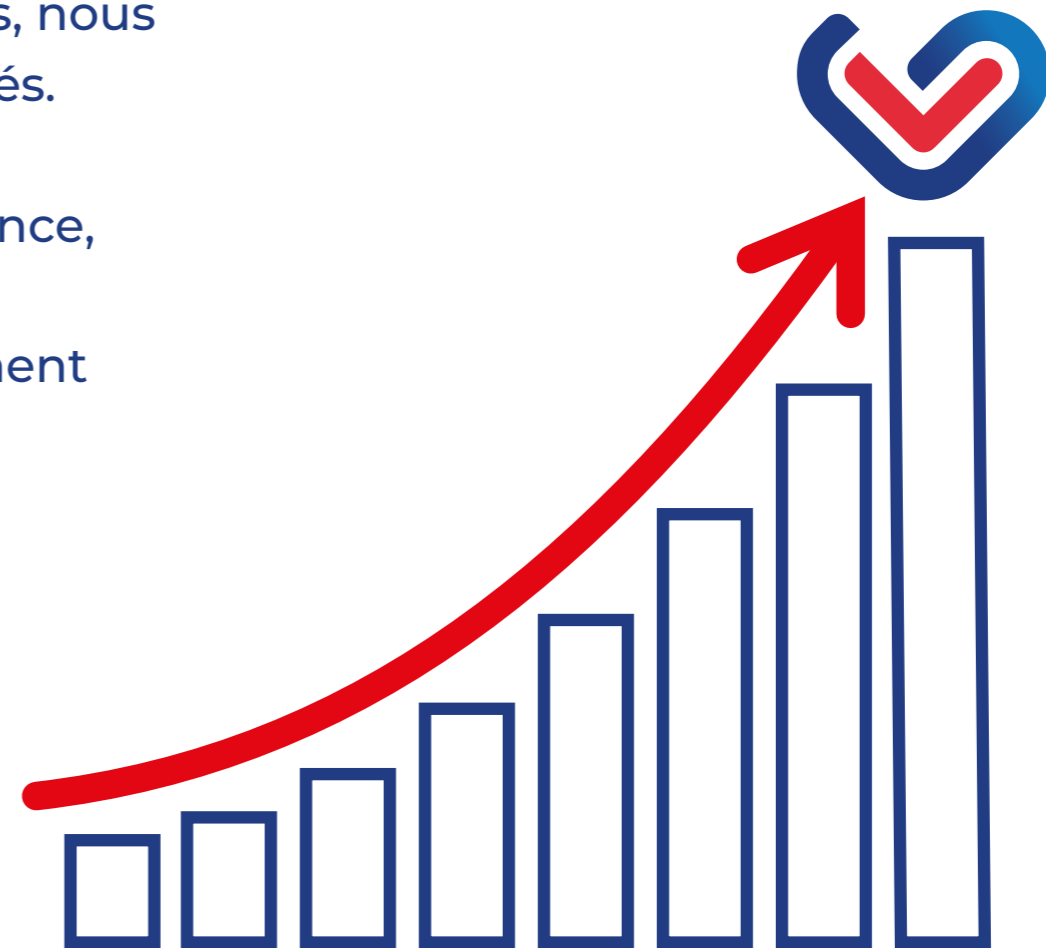


ÉTAPE 2

Lancement des contrats d'affiliation en 2023

Suite à notre croissance fulgurante des 2 premières années, nous avons décidé de développer un réseau de partenaires affiliés.

Ces partenaires profiteront de notre dynamique de croissance, de la notoriété de la marque, de notre communication qui continue de s'intensifier, ainsi que de notre accompagnement sur toutes les étapes clés de la réalisation de projet.





ÉTAPE 2

Un accompagnement sur mesure

Nous serons à vos côtés afin de faciliter et de **minimiser vos interventions** tout en garantissant une satisfaction optimale pour nos clients.

Notre savoir-faire et notre flexibilité nous permettent d'**adapter notre niveau d'accompagnement** avec nos partenaires affiliés. Que vous soyez technicien(ne), manuel(le), commercial(e), jeune ou sénior, avec ou sans expérience, **vous avez toute votre place à nos côtés.**





ÉTAPE 2

Des valeurs à perpétuer

Nos partenaires devront perpétuer nos valeurs telles que :
la proximité, l'écoute, la bienveillance et le professionnalisme,
tout en étant rassurants sur le bon déroulement des travaux.

Ces éléments, ainsi qu'une **solide connaissance de la région,**
sont gages de **confiance** pour vos futurs clients.





ÉTAPE 2

Un secteur en pleine révolution

Nous intervenons dans un secteur lié à l'**économie d'énergie et à l'écologie** dont l'exploitation n'est qu'à ses débuts. L'isolation thermique par l'extérieur a de beaux jours devant elle et les panneaux photovoltaïques suivent déjà la même **évolution**.

Le GROUPE VERLAINE restera à la pointe **des nouvelles tendances** et nouveaux produits **écologiques et économiques** pour l'amélioration du **confort de l'habitat des Français**.

Accompagnez-nous
dans **cette**
formidable
aventure!

ÉTAPE 3

Comment devenir affilié
de GROUPE VERLAINE ?





ÉTAPE 3

Pour devenir affilié de Groupe Verlainé

Pour obtenir l'affiliation de GROUPE VERLAINE, nos partenaires devront s'équiper d'une surface commerciale d'environ **40 à 100 m²**.

Pour faciliter votre aménagement intérieur et extérieur et veiller au respect de l'identité visuelle de GROUPE VERLAINE, nous vous orienterons vers nos partenaires aménageurs.





ÉTAPE 3

Adopter l'identité du GROUPE VERLAINE

La surface commerciale devra afficher une enseigne GROUPE VERLAINE via un aménagement spécifique et un **respect de la charte graphique du groupe**.

Vous voilà désormais prêts à recevoir vos clients, pour qui l'image de marque sera un gage de confiance et de professionnalisme.





ÉTAPE 3

Optimiser sa localisation

La **bonne localisation** de la surface commerciale est primordiale pour accueillir le maximum de clients.

Un emplacement avec **beaucoup de passage**, comme par exemple, les abords d'une route nationale, départementale, proche d'une entrée d'autoroute ou d'un centre commercial, sont à privilégier plutôt qu'un local en centre ville.



Nous accordons des contrats d'affiliation par secteur, leur nombre sera donc limité,

Chaque secteur dispose d'un nombre minimum de 35000 maisons individuelles.

ÉTAPE 4

Les étapes pour mener
à bien une vente





ÉTAPE 4

Renseigner et collecter les informations

Dans un premier temps, vous devrez **accueillir vos futurs clients** et identifier leurs besoins. Vous leur présenterez sur grand écran un film de présentation du produit qui les intéresse. Ensuite vous les installerez à l'espace média pour voir en ligne où se trouve leur maison. Vous serez à même de mesurer à distance les surfaces à isoler et/ou l'emplacement des panneaux sur leur toiture. Enfin, vous éditez leur devis.

Seulement pour un projet en isolation, après accord de principe du client sur le devis, un rdv sur place sera nécessaire pour effectuer le métrage précis, établir et faire signer le devis définitif. Lors de ce rdv, vous* accompagnerez le client pour effectuer ses demandes d'aides en ligne.

Pour les panneaux photovoltaïques, aucun déplacement chez le client n'est prévu.



**Accueillir
et renseigner
le client**



**Programmer
une visite
si nécessaire**



**Faire signer
le devis
au client**

* La visite client sera assurée par l'affilié lui-même ou par un représentant du GROUPE VERLAINE



ÉTAPE 4

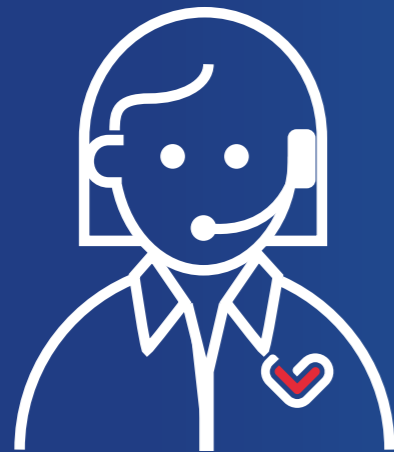
Accompagnement commercial

Lors des 3 premiers mois de votre activité, nous vous accompagnons pour assurer le bon déroulement des ventes auprès de votre clientèle.

À la fin de cette période, vous serez plus à l'aise avec l'aspect commercial, vous pourrez ainsi gérer vous-même cette étape.

Nos conducteurs de travaux sont en charge du suivi des différentes étapes du chantier pour vous alléger au maximum.

Il vous restera uniquement à encaisser vos commissions !

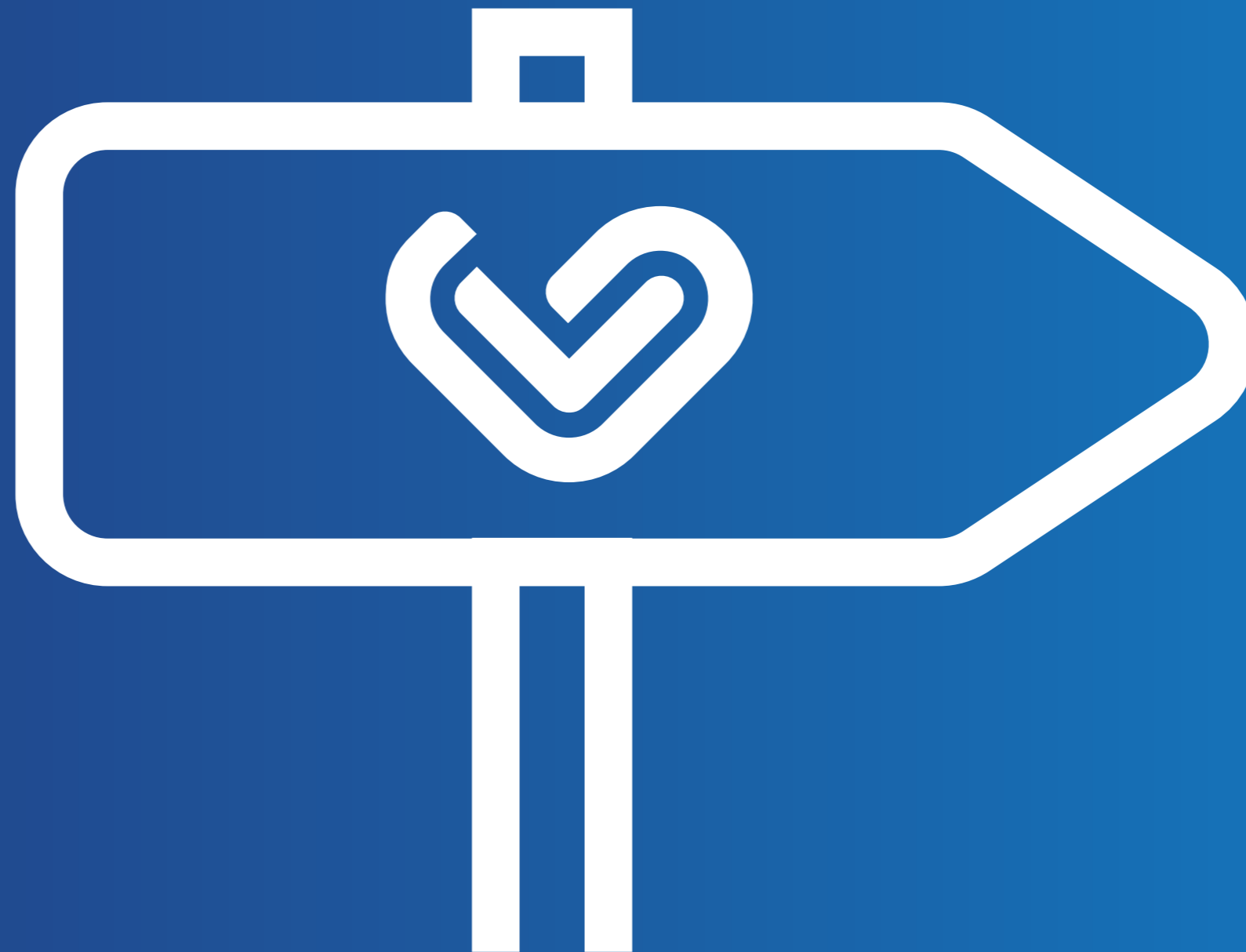


Vous contacterez par visioconférence un commercial GROUPE VERLAINE expérimenté qui effectuera les démarches de vente :

- Explications sur les produits, sur le déroulement du chantier, sur le montant des aides, sur le métrage des surfaces à isoler dimensionner la capacité d'installation des panneaux photovoltaïques.
- Etablissement d'un devis.

ÉTAPE 5

Le parcours candidat





ÉTAPE 5

Comment entrer dans le réseau d'affiliés ?

- ① **Questionnaire à compléter**
- ② **Envoi de la zone de chalandise**
- ③ **1ère prise de contact**
- ④ **Comité de selection**
- ⑤ **Envoi du DIP**
(20 jours de délais de réflexion avant signature)
- ⑥ **2ème entretien**
- ⑦ **Signature du contrat**
- ⑧ **Ouverture du point de vente**



En validant votre demande, vous recevrez un document d'information précontractuelle. Après un délai de 20 jours suivant l'accusé de réception de ce document, vous pourrez signer votre contrat d'affiliation afin de réserver votre zone d'affiliation. Toute réservation doit être intégralement acquittée pour être validée et opérationnelle.



Vidéo

Les affiliations en vidéo

Retrouvez toutes les étapes en vidéo par ce lien :

<https://vimeo.com/784044599/523f1b0682>

ou scannez-moi :





Tél. 09 72 102 972
www.groupeverlaine.com